

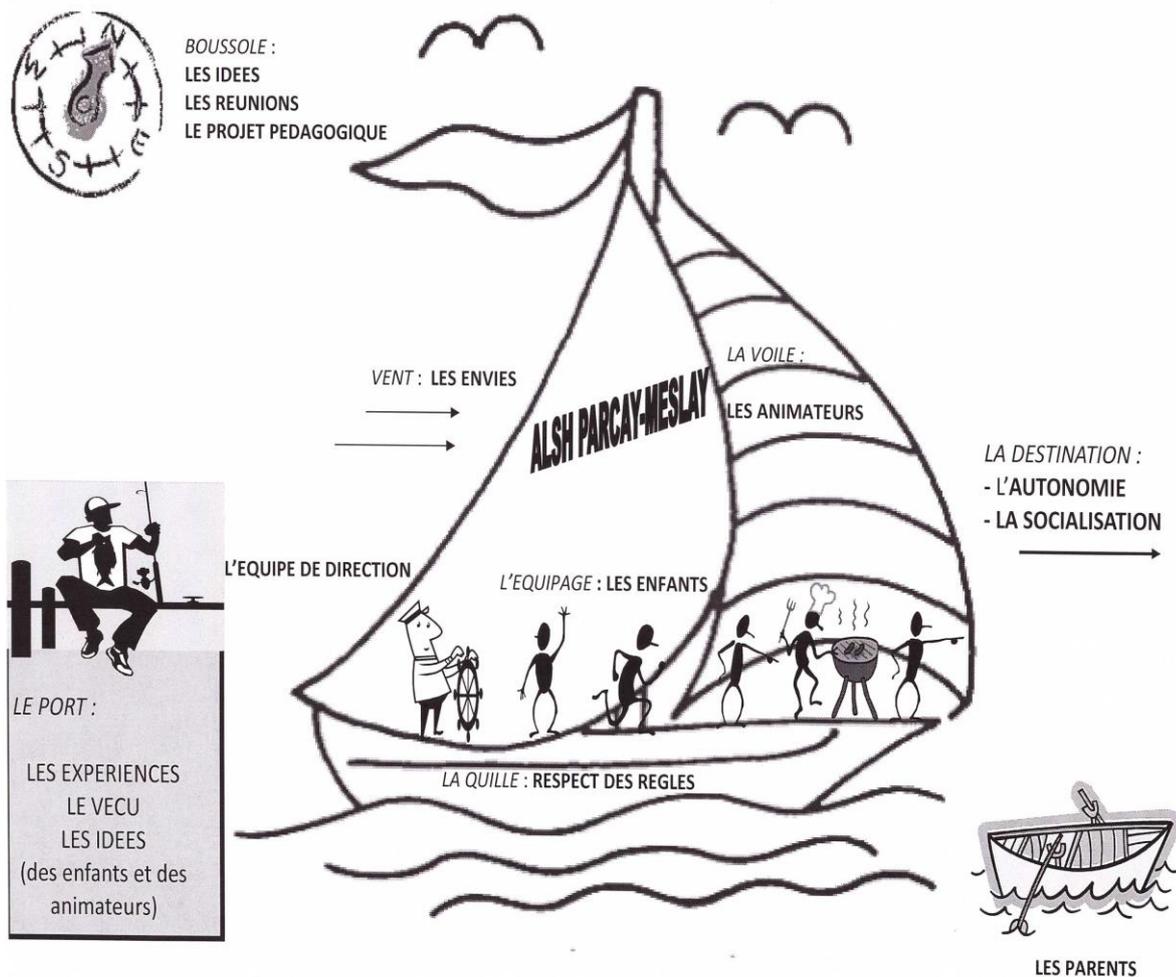
## Centre de Loisirs de Parçay-Meslay

### Projet Pédagogique

#### En introduction:

Le projet pédagogique est élaboré en lien avec le projet éducatif de la commune. C'est un outil de travail pour l'équipe d'animation. C'est sur cette base d'objectifs et de moyens que chacun doit s'appuyer pour élaborer des projets d'animation.

#### *Représentation symbolique du fonctionnement de l'Alsh par l'équipe d'animateurs lors du travail préparatoire à l'été 2014*





## 1. Le temps libre des enfants

Le temps de l'enfant est divisé en trois pôles principaux : le temps familial, le temps scolaire, et le temps libre, chacun ayant sa spécificité éducative. Cependant c'est bien la complémentarité de ces différents temps qui constitue l'éducation de l'enfant.

Le temps libre est un vecteur important de la formation de l'individu, sur les plans physique, intellectuel, et social. Il est en effet le moment privilégié pour permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances, des compétences particulières, mais aussi pour favoriser la découverte de soi, des autres.

Le centre de loisirs est un lieu de vie en collectivité, et de plaisir du temps passé ensemble, où l'enfant pourra intégrer au travers des moments de jeu alternant le collectif et l'individuel, d'activités variées les valeurs liées au « vivre ensemble » : démocratie, citoyenneté, respect, solidarité, laïcité.

Le centre de loisirs est également un espace de curiosité, qui invite les enfants à s'émerveiller, ou s'inquiéter de ce qui les entoure, en leur faisant découvrir les arts, la culture, les sciences, les techniques, l'histoire...

Enfin le centre de loisirs est pour les parents un mode de garde des enfants. Il est important de répondre aux attentes des familles en offrant une réponse de qualité à ce besoin : l'accueil, les aménagements, les activités devront garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Les animations proposées, ainsi que leur organisation, resteront un outil au service de cette volonté éducative, déclinée en objectifs concrets et mesurables.

## 2. Les objectifs

Objectifs pédagogiques	Mises en œuvre opérationnelles
Favoriser la socialisation (apprendre à vivre avec les autres)	<p><u>Sur le groupe des Petits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire des jeux collectifs, de coopération...</li> <li>▪ Partager le matériel, les idées...</li> <li>▪ Accepter d'attendre son tour et réguler si nécessaire</li> <li>▪ Favoriser l'entraide</li> </ul> <p>Faire que l'enfant soit à l'initiative des règles (ex : faire sous format photo)</p> <p><u>Sur le groupe des Moyens :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire des jeux de connaissances, collectifs.</li> <li>▪ Favoriser l'entraide et le respect</li> <li>▪ Favoriser l'écoute et la prise de parole (ex : montrer son œuvre réalisée en temps de projet et l'expliquer au groupe)</li> <li>▪ Partager des objectifs communs</li> </ul> <p>Mettre en place des conseils de vie de groupe</p> <p><u>Sur le groupe des Grands :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire des jeux de connaissances</li> <li>▪ Apporter aux autres ses idées (ex : échange de savoirs)</li> </ul>
Permettre à l'enfant de participer activement à la vie du centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place un conseil de vie de groupe par semaine (au minimum)</li> <li>▪ Mettre à disposition un planning à trous qui pourra être complété par les enfants.</li> <li>▪ Les animateurs proposent chacun un projet d'animation différent afin que les enfants aient du choix dans les activités.</li> </ul> <p>Les enfants peuvent organiser des jeux et des activités pour les autres.</p> <p><b><u>Δ Limites : l'animateur doit néanmoins être force de proposition (nouveaux jeux, activités...)</u></b></p>
Développer l'autonomie	<p><u>Au niveau des temps d'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Laisser la possibilité aux enfants d'être seuls (groupe des grands) avec des règles établies au préalable.</li> <li>• Instaurer des règles de savoir vivre et favoriser le respect</li> <li>• Préparer un aménagement réfléchi des locaux (ex : photos collées sur les tiroirs pour expliquer ce qu'on peut y trouver à l'intérieur...)</li> </ul> <p><b>Δ Autonomie ne veut pas dire laisser faire aux enfants ce qu'ils veulent !</b></p> <p><u>Au niveau des temps de repas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'hygiène : instaurer des règles sous forme de jeux</li> <li>• Laisser les enfants se placer librement</li> <li>• Laisser les enfants manger seul avec la possibilité de demander de l'aide à un co-pain ou à un animateur</li> <li>• Les laisser débarrasser et nettoyer</li> <li>• Laisser l'enfant se servir seul pour qu'il puisse gérer la quantité de nourriture dans leur assiette.</li> <li>•</li> </ul> <p><u>Au niveau des temps de projets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Leur laisser expliquer les règles de jeux</li> <li>• Les encourager, les pousser à réessayer et éviter l'échec</li> <li>• Les laisser proposer des jeux et activités</li> <li>• Favoriser l'entraide</li> <li>• Favoriser la créativité et l'imagination</li> <li>• Une activité comprend le rangement</li> <li>• Les animateurs doivent préparer leur projet.</li> </ul>



### 3. Les conseils de vie de groupe

#### → **Objet**

L'objectif essentiel du conseil d'enfants est de permettre à l'enfant par l'expression, la réflexion, l'écoute, l'échange, de participer activement à l'organisation de ses loisirs et de vivre l'apprentissage réel de la démocratie.

Ce sera un moment où il pourra :

- choisir et programmer des activités
- évaluer leur réalisation (ce qui est fait, ce qu'il reste à faire)
- organiser la préparation d'activités
- s'accorder sur des règles de vie
- échanger sur le fonctionnement du groupe (respect des règles de vie, problèmes relationnels...)
- exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction sur le déroulement de la journée

Pour cet été, les groupes des plus grands essaieront d'orienter les discussions vers des projets collectifs, afin de dépasser les simples propositions de sorties. Il s'agira donc de permettre aux enfants de se mobiliser sur l'organisation d'actions qui se dérouleront sur la commune même.

#### → **Forme**

Prévoir une phase de collecte des expressions individuelles semble nécessaire pour favoriser l'expression de chacun des enfants.

- ◇ *chez les petits : il s'agira de permettre aux enfants d'apprendre à donner et construire leur opinion par des arguments sur la journée, ou la semaine qu'ils ont vécue.*
- ◇ *chez les plus grands : il s'agira de permettre aux enfants de donner leurs opinions sur la vie du centre, et de formuler des idées et envies d'actions. La phase de collecte des expressions individuelles se fera par un « panneau d'expression » divisé en deux rubriques (« je m'exprime » et « je propose »), sur lequel les enfants pourront accrocher leurs expressions rédigées sur papier. Trois règles seront à respecter lors de cette phase : signer son papier, n'insulter personne ni n'être grossier, ne pas afficher de « bêtises ». Les adultes auront à vérifier régulièrement dans la journée les écrits et éliminer sans autre forme de procès ceux qui ne respecteront pas l'ensemble de ces règles ; ils auront également à écrire eux-mêmes sur le panneau.*

La phase de retransmission des expressions individuelles, des prises de décision quant à des choix (d'activités, de nouvelles règles de vie...), des échéances se fera en groupe, afin que toute décision soit issue de l'expression collective. Il est souhaitable de garder une trace écrite de toutes les décisions (contrôle, information des nouveaux arrivants...)

- ◇ *chez les petits : un des adultes jouera le rôle de président de séance et animera la discussion, en invitant chaque enfant à préciser au groupe pourquoi il a aimé ou n'a pas aimé la journée, l'activité,... Ce sera le moment pour les adultes d'aborder, lorsqu'ils donneront eux-mêmes leur avis, les questions de comportement et de vie de groupe, pour arriver aux notions de règles de vie.*
- ◇ *chez les plus grands : l'ordre du jour du conseil sera constitué des papiers accrochés sur le panneau. Un des adultes jouera le rôle de président de séance, les autres adultes du groupe demanderont la parole comme les enfants pour pouvoir s'exprimer. Il s'agira d'arriver progressivement à ce que les enfants jouent eux-mêmes les rôles de président, de secrétaire, de lecteur des expressions...*

Le conseil d'enfants doit être approprié par les enfants mais ne doit pas être vécu comme une



contrainte. Nous choisirons le moment le plus adapté de la journée (après le repas, ou juste avant le goûter), et le conseil n'excèdera pas une demi-heure.

➔ ***rôle de l'animateur***

L'animateur est le garant de la réussite de ce temps. Il devra donc :

- expliquer aux enfants ce qu'est un conseil d'enfants, son importance...
- préparer ce temps comme toute activité
- aider les enfants à se déterminer sur des choix, les renseigner sur ce qui est possible, ce qui ne l'est pas
- apporter des réponses concrètes et claires (pas de question ou problème en surplus)
- veiller à l'expression du plus grand nombre (au besoin à l'aide de remarques faites par les enfants lors de discussions informelles, ou lors de la phase de collecte des expressions)
- être en proposition
- donner suite à toutes les décisions prises par le conseil

Les enfants n'ont pas naturellement toutes les bonnes idées du monde. L'animateur a le rôle de faciliter les échanges entre les enfants. Il soumet implicitement aux enfants les quelques idées sur lesquelles le groupe peut se mobiliser, et est le garant de la réussite des projets des enfants. Il doit donc s'assurer de réunir toutes les conditions de leur succès avant d'entamer les démarches.

L'attitude bienveillante de l'animateur permettra aux enfants de découvrir la possibilité d'échanges sains, dénués de toute violence verbale ou physique (on peut exprimer sa colère sans insulter ou frapper), et leur permettra également de relativiser certains événements qui ne sont pas si graves qu'ils y paraissent.

L'animateur respecte comme les enfants les règles qui sont fixées par le groupe. L'attitude des enfants est souvent réponse à l'attitude des adultes. À nous de développer l'attitude qui nous semble correspondre à ce que nous attendons des enfants.



#### **4. Les activités, leur organisation**

Nous proposerons des activités qui toucheront aux domaines les plus variés possibles : artistique, culturel, scientifique et technique, historique, naturel,...

Les activités que nous proposerons devront, dès que cela sera possible, être support à la réalisation des idées des enfants (organisation d'expos, de concours...)

Il sera intéressant que chaque animateur soit responsable d'un atelier touchant à une technique d'activité particulière, afin de multiplier les propositions, et donc le choix pour les enfants.

##### **→ rôle de l'animateur**

Chacun doit être responsable de son atelier du début à la fin. Cela signifie que dans la réflexion sur le projet d'activité la préparation matérielle, l'organisation et l'aménagement de l'espace seront pris en compte avant le déroulement de l'atelier.

L'animateur devra réfléchir également à l'espace de participation et d'implication qu'il pourra aménager pour les enfants dans le déroulement de son atelier, ainsi qu'au déroulement séance par séance de son atelier.

Un travail d'équipe sera conduit pour caler les autres moments de la journée : jeux collectifs (qui ? Quand ?), temps d'accueil du matin et du soir (qui accueille les enfants et leurs parents ? qui anime les jeux de société ?), temps de conseil d'enfants (qui anime ?), temps de goûter...

Dans ces autres moments il sera important de prévoir des grands jeux, des moments exceptionnels (expos, spectacles,...) qui permettront aux enfants de se mobiliser en grand groupe, et aux différents groupes de se rencontrer.

##### **Temps particulier d'animation: les séjours courts (ou mini-camps)**

Des mini-camps (moins d'1 semaine) peuvent être organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs enfants et pré-adolescents. Ces séjours courts doivent se dérouler dans un rayon de 200km autour de la commune et être situés à moins de 2h de transport (selon la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs de la DDSCS).

Nous organisons régulièrement des séjours sous toiles de tente durant l'été, et parfois dans des hébergements en dur durant les périodes de petites vacances scolaires.

Il est important que les animateurs intervenants durant des séjours courts assurent avec les enfants et les jeunes toutes les tâches de la vie collective (montage et démontage des tentes, préparation des repas, vaisselle, rangement du camp, hygiène des participants...).

Les mini-camps sont les moments de vie collective privilégiés pour travailler les objectifs de prise d'autonomie des enfants et d'organisation collective permettant d'impliquer les jeunes dans leur temps de loisirs. Quelques activités peuvent être programmées à l'avance par l'équipe d'animation, si possible en fonction des envies des jeunes, mais une part importante du planning de la semaine est laissée vide avant le séjour afin que les enfants ou les jeunes puissent s'investir et programmer des activités que collectivement ils auront décidé de vivre.



## **5. Aide pour les animateurs**

### **Δ Pour les sorties (tous types)**

Matériel minimum:

- Fiches sanitaires des enfants
- Trousse pharmacie

### **Δ En ce qui concerne la sécurité :**

- L'animateur s'assure régulièrement que tous les enfants soient bien présents.
- Au cours des activités on explique le bon maniement des outils.
- L'animateur est attentif à l'état physique et moral des enfants.
- L'animateur fait remplir aux parents une décharge de responsabilité s'ils viennent récupérer leur enfant avant 17h00.

### **Attention :**

Si ce ne sont pas les parents qui récupèrent leur enfant, mais une autre personne, il faut vérifier sur le dossier de l'enfant si la personne a bien été autorisée par les parents.

- Lors des déplacements à pied, le groupe doit marcher à droite de la route sur le trottoir et doit rester groupé. Les animateurs se répartissent le long du « convoi ».
- Lors des déplacements en car ou bus, l'équipe d'animation doit respecter les consignes incontournables à savoir:
  - Ne pas être debout (car), vérifier que tous les enfants aient leurs ceintures de sécurité
  - Les animateurs se répartissent dans le bus (devant, au milieu à côté de la porte, au fond)
  - Ne pas boire, manger, ...
  - Ne pas gêner le chauffeur
  - 1 animateur descend en premier et assure la sécurité
  - Compter les enfants à la montée et à la descente
  - Penser à faire un dernier tour pour vérifier qu'il ne reste rien.

### **Δ En ce qui concerne l'hygiène et l'infirmerie :**

- Il est plus que nécessaire de demander aux enfants de se laver régulièrement les mains, avant le repas, le goûter ou tout simplement après avoir été aux toilettes. Vous devez les accompagner et leur montrer l'exemple.
- En cas de fortes chaleurs, pensez aux casquettes des enfants et à leur mettre de la crème solaire. Il faut les hydrater plusieurs fois dans la journée. Privilégiez les espaces ombragés.
- L'animateur doit montrer l'exemple en ayant lui aussi une casquette, un chapeau, ... sur la tête.
- N'oubliez pas de mettre des gants quand vous soignez un enfant et surtout pensez à remplir votre journal d'infirmerie de bord que vous avez dans votre trousse à pharmacie sans oublier de reporter chaque semaine vos interventions sur le registre d'infirmerie général de l'accueil de loisirs.
- Toujours voir avec le responsable en cas de blessures, problème... avec un enfant ou une famille.
- Il faut vérifier régulièrement le contenu de sa trousse de secours et la réapprovisionner si nécessaire.



Δ Le non-négociable :

- Il est interdit de fumer, de consommer de la drogue et/ou de l'alcool dans les locaux.
- Le téléphone portable doit être utilisé en cas de sortie ou d'urgence mais pas dans le cadre privé lors de son temps de travail.

Δ L'utile à savoir :

- Des réunions seront organisées durant les vacances, aussi nombreuses que nécessaires.

Δ Des conseils :

- Si un parent se montre énervé, je reste calme, je ne m'énerve pas et je le dirige vers le responsable de la structure.
- Je privilégie la réparation à la punition.



## **6. La journée type**

La journée au centre de loisirs, pendant les vacances, se déroule de la manière suivante :

- 7h30-9h30 : temps d'accueil du matin □ les enfants ont à leur disposition des jeux de société, jouets divers, activités de dessin... ; les adultes proposeront aux enfants de jouer ensemble, engageront la discussion, et montreront par leur accueil de chaque enfant et de ses parents, qu'ils sont contents de les revoir pour une nouvelle journée
- 9h30-10h00 : la journée commencera par un jeu collectif, une chanson,... qui devra favoriser la cohésion du groupe ; les vraies situations d'amusement et de gaieté seront donc recherchées
- 10h00-11h30 : temps d'activité de groupe
- 11h30 : repas pour les petits
- 12h15 : repas pour les plus grands
- 13h00-14h00 : temps calme autour de jeux de société..., conseil d'enfants...
- 14h00-16h00 : temps d'activité de groupe
- 16h00-17h00 : conseil d'enfants, goûter
- 17h00-18h30 : accueil échelonné des parents, jeux divers avec les enfants

Les mercredis des semaines scolaires, le planning quotidien commence à 12h lorsque les enfants sortent de l'école. Les enfants de maternelle sont pris en charge dans chaque classe par les animateurs et vont manger au restaurant scolaire à 12h. Les enfants scolarisés en élémentaire sont pris en charge sous le préau de l'école lorsque les instituteurs descendent avec leurs classes. Les enfants de l'école élémentaire bénéficient d'un temps de détente avant de prendre le repas à 12h30. Ce temps de détente peut se dérouler dans la cour de l'école ou dans des salles mises à disposition (salle de garderie périscolaire, bibliothèque de l'école)

## **7. Le travail d'équipe**

Les différentes fonctions du travail d'équipe sont les suivantes :

- préparation des temps d'animation qui seront proposés aux enfants (depuis l'accueil du matin jusqu'à l'accueil du soir, en passant par les ateliers, les jeux collectifs, le goûter, le conseil de vie de groupe...)
- évaluation du travail conduit auprès des enfants au regard des objectifs du projet pédagogique
- répartition des différentes tâches de préparation des animations
- discussions collectives autour de problématiques liées au travail d'équipe et au travail de chacun.



## Annexe Espace Ados

La commune de Parçay-Meslay a décidé d'ouvrir un espace d'accueil pour les jeunes de 11 à 14 ans dès lors qu'ils sont scolarisés au collège afin de répondre à la sollicitation de certains parents.

Il a été décidé que cet espace serait rattaché au fonctionnement de l'accueil de loisirs enfants et que l'accueil de loisirs serait dit « Multi-sites » et que la capacité d'accueil serait augmentée.

Accueillir des pré-adolescents et des adolescents ne s'improvise pas et le fonctionnement d'un ALSH enfants ne correspond pas nécessairement aux attentes des jeunes et de leurs familles. Il apparaît important d'apporter des adaptations au fonctionnement général de l'accueil de loisirs afin de satisfaire les missions de loisirs éducatifs et les attentes de ce public.

### Quelques constats concernant ce public:

L'attitude consumériste des jeunes et les difficultés à les rendre acteurs de leur vie sont deux des grandes caractéristiques de ce public. Il est par conséquent difficile à capter, à impliquer dans des projets ponctuels ou durables ou à être acteur dans la vie de l'espace d'animation et plus globalement de la commune.

Les familles n'ont à priori plus de besoins indispensables d'une solution de « garde », et n'hésitent donc pas à laisser leurs adolescents en autonomie à la maison lors des périodes de vacances scolaires.

Les adolescents sont dans une période de la vie de prise d'indépendance croissante vis à vis de leurs familles et des adultes en général. Ils peuvent plus facilement décider de l'occupation de leurs temps libres, ils gagnent également en autonomie de déplacements et peuvent donc pour certains sortir du cadre de la commune durant les temps de vacances scolaires. L'attractivité de la ville de Tours est importante pour certains jeunes qui peuvent passer une partie de leurs temps libres dans les équipements de cette ville-centre. L'utilisation de moyens de déplacements individuels (vélo, vélomoteurs, scooters) et des transports en commun (Bus Fil Bleu) facilitant l'accès à Tours qui n'est qu'à quelques kilomètres de Parçay-Meslay.

Les sondages qui ont conduit à l'ouverture d'un espace d'accueil pour les adolescents nous ont appris que les jeunes et leurs familles souhaitaient voir proposer régulièrement des camps.

### Fonctionnement spécifique à l'Espace Ados

8h30-9h30: accueil échelonné des jeunes (possibilité d'être accueilli à l'accueil de loisirs enfants dès 7h30)

9h30-10h00: temps de concertation, choix des activités, discussions participatives

10h-12h15: Temps de projets d'activités

12h15-13h15: Temps de repas

13h15-14h30: Temps de pause

14h30-16h30: temps de loisirs collectifs, l'ensemble du groupe se retrouve sur la même activité

16h30-17h00: Goûter

17h-18h30: départ échelonné des jeunes

### Spécificités des objectifs pédagogiques adaptés aux pré-adolescents



Il pourrait paraître inadapté de continuer à développer la **socialisation** avec des jeunes ayant pour beaucoup fréquentés des structures de loisirs pendant des années et été en contact avec beaucoup d'enfants puis de jeunes dans leur scolarité. Néanmoins, il apparaît que le vivre ensemble est souvent compliqué à faire vivre avec des groupes de jeunes pour qui le concept de groupe passe souvent par des replis de clans. Le travail des animateurs de ce groupe consistera donc à faire travailler sur les représentations de l'autre et des autres (différences de sexe d'appartenance à un groupe, un clan). Il conviendra donc pour l'équipe de jongler entre les moments nécessaires de vie des « clans » car beaucoup d'entre eux viennent à l'Espace Ados pour retrouver leurs copains et les temps de regroupements collectifs voir de « cassures temporaires » de ces mêmes clans afin de forcer certains à aller vers les autres.

La recherche de la prise d'**autonomie** continue à être un objectif de travail avec les jeunes. En effet, le cheminement vers l'âge adulte amène les jeunes à gagner en autonomie (déplacements, choix de l'occupation de son temps libre...). Il convient donc d'accompagner les jeunes qui nous sont confiés vers une plus grande prise d'autonomie. Le travail de l'équipe consistera donc à laisser le plus possible les jeunes se déterminer, s'organiser et faire leurs choix entre eux. L'animateur ne doit être à terme qu'un « outil » mis à la disposition des jeunes pour apprendre à s'organiser dans leur temps libres. L'animateur ne doit cependant pas être en position attentiste ou laisser faire aux jeunes tout ce qu'ils veulent, mais il doit continuer à proposer des jeux, des temps de loisirs, des projets d'activités divers et variés mais permettre aux jeunes de s'en emparer à leur guise voir les remettre en cause pour faire un projet leur tenant plus à cœur et qu'ils auront initié ensemble.

L'objectif de permettre aux jeunes de prendre une place la plus importante possible dans la vie de la structure et au-delà dans la vie de la commune, reste un objectif des plus importants. Il conviendra à l'équipe de faire évoluer le concept de Conseils de Vie de Groupe pour continuer à réceptionner des envies, idées, projets expressions libres sur la vie du groupe et les traiter collectivement afin de permettre aux jeunes de vivre des temps libres collectifs décidés collégialement. Il conviendra également à l'équipe d'inciter les jeunes à aller vers les autres (autres structures d'accueil de jeunes, mais aussi plus jeunes de l'accueil de loisirs, et autres groupes constitués de la commune et des environs).



## Annexe Accueil Périscolaire

La commune de Parçay-Meslay a décidé de transformer la traditionnelle garderie du matin et du soir avant et après l'école en Accueil Périscolaire en septembre 2014.

Les enfants disposent de 2 salles spécifiques dans les locaux scolaires, une pour les enfants de l'école maternelle, une pour les enfants de l'école élémentaire.

Ces temps d'accueil et de loisirs, du fait de leur proximité avec le temps scolaire et leur durée variable suivant les enfants amènent une réflexion particulière quant à leur organisation et les objectifs poursuivis durant cet accueil.

Les temps d'accueil périscolaires sont des temps durant lesquels des enfants arrivent de façon échelonnée (pour l'accueil du matin) et repartent de façon échelonnée (pour l'accueil du soir). La proximité avec le temps scolaire durant lequel de nombreux apprentissages théoriques sont abordés invite l'équipe d'animation à proposer des activités de moins forte capacité de concentration aux enfants. Néanmoins, il convient que ce temps périscolaire soit également un temps pédagogique et de vivre ensemble durant lequel les enfants vont pouvoir apprendre, développer des compétences et des savoirs et des savoirs être.

### Déroulement:

Le matin, les enfants arrivent de façon échelonnée et sont pris en charge par les animateurs dès leur arrivée dans les locaux.

Des jeux sont organisés, des activités et coins en autonomie sont ouverts et des espaces avec des canapés, des coussins et des livres sont à disposition des enfants afin de permettre à chaque enfant de s'intégrer à son rythme à ce début de journée en collectivité. À 8h35 les enfants de maternelle sont amenés dans leurs classes par les animateurs, et accompagnés dans la cour pour les enfants de l'école élémentaire.

Après un goûter (fourni par les parents) qui peut se dérouler à l'intérieur ou en extérieur et durant lequel les enfants sont comptés et inscrits sur la fiche de pointage mensuelle, les enfants sont invités à ramasser et mettre à la poubelle les emballages de leurs goûters et à nettoyer les tables le cas échéant.

Les animateurs vont ensuite proposer aux enfants de jouer en autonomie, de participer à des jeux collectifs (intérieurs ou extérieurs) ou de participer à des activités artistiques, de bricolage, de cartonnage, de découverte de la nature...

Il est important de noter dans l'organisation de l'équipe qu'un des animateurs doit être particulièrement vigilant à l'heure de départ des enfants (celle-ci servant pour la facturation), afin de reporter précisément celle-ci sur la feuille mensuelle de pointage.

À partir de 18h, les enfants de l'école élémentaire sont accompagnés dans la salle de l'accueil périscolaire maternelle.

### Positionnement de l'animateur:

Il est demandé aux animateurs d'être le plus accueillant possible durant le temps périscolaire du matin et de favoriser l'arrivée individualisée des enfants (ouverture de plusieurs espaces de jeux différents afin de permettre à tous les enfants d'y trouver leur compte). Des enfants ont envie de se voir proposer des



activités dès le matin, il convient donc de proposer aux enfants qui le souhaitent une activité (bricolage, cartonnage ou autre). Il est également demandé aux animateurs de favoriser une relation cordiale avec les familles afin que l'accueil périscolaire soit un temps d'échanges et de discussions avec les familles voir de transmissions d'informations entre les familles et l'équipe enseignante.

Il est enfin demandé aux animateurs d'être rigoureux quant à la tenue et au remplissage du planning mensuel de présence des enfants. Un animateur référent pourra être désigné afin de faciliter le travail administratif de facturation avec la mairie.

#### Le travail des objectifs pédagogiques:

Les objectifs pédagogiques restent les mêmes que pour les activités extrascolaires, néanmoins, il convient d'adapter les ambitions éducatives en tenant compte du temps de présence et du départ échelonné des enfants. Il convient également de prendre en compte que certains enfants vivent une journée de plus de 9 ou 10 heures dans l'enceinte de l'école et que l'accueil périscolaire peut également être le lieu où l'enfant a le droit de ne rien faire, de ne pas être sollicité s'il n'a pas envie de pratiquer une activité, ou s'il ressent le besoin de jouer seul dans son univers.

- Concernant le développement de l'autonomie, il pourra être proposé aux enfants de participer au débarrassage des tables de goûter, au rangement des espaces de jeux, à l'animation d'une séance de bricolage ou de découverte de jeux à destination des autres enfants...
- Concernant la socialisation, il conviendra de favoriser le partage et la notion de vivre ensemble en mettant en place des règles de vie à l'accueil périscolaire, dont certaines ne sont pas négociables, mais qui pour certaines peuvent être décidés avec le groupe. Le choix laissé aux enfants de participer à telle ou telle activité ou de ne rien faire permet également de travailler la socialisation. Les animateurs doivent être particulièrement attentifs aux enfants qui choisissent de s'isoler très régulièrement afin que l'isolement ne soit pas conduit par des difficultés à aller vers les autres.
- Concernant l'objectif de permettre aux enfants de participer activement à la vie de la structure, il peut être intéressant pour commencer de permettre aux enfants de s'impliquer sur la détermination des espaces de jeux dans l'accueil périscolaire, sur la décoration des salles, sur les jeux qu'ils souhaiteraient voir dans cet espace pour aller petit à petit vers plus d'implication des enfants sur les activités qu'ils aimeraient vivre durant ce temps libre.



## **Annexe Nouvelles Activités Péricolaires**

La commune de Parçay-Meslay a décidé en septembre 2014 dans le cadre de la loi de refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires, et ceci en concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves de positionner les Nouvelles Activités Péricolaires en début d'après-midi pour les enfants de l'école maternelle et en fin d'après-midi pour les enfants de l'école élémentaire.

Les NAP maternelles se déroulent de 13h30 à 14h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis des semaines scolaires. Les NAP élémentaires se déroulent de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis, et de 15h15 à 16h30 les vendredis des périodes scolaires.

Pour les enfants de maternelle, les enfants scolarisés en petite et moyenne section se reposent dans une salle de sieste, les enfants de grande section sont pris en charge par des animateurs. À partir du retour des vacances d'hiver, les enfants de moyenne section sont amenés à ne plus faire la sieste sauf demandes particulières ou repérage d'un état de fatigue important d'un enfant. Les enfants de moyenne section sont pris en charge par les animateurs à partir du retour des vacances d'Hiver.

Pour les enfants d'élémentaires, des propositions d'activités sont distribuées sous forme d'affiches aux enseignants, qui répartissent les enfants en fonction de leurs envies.

### **Déroulement:**

Les enfants de maternelle qui ne se reposent pas se voient proposer 2 types d'activités chaque jour: une plutôt calme, et une qui permet aux enfants qui le souhaitent de pouvoir de défouler. Ce peut-être des jeux libres dans la cour, des jeux collectifs encadrés, des activités manuelles, des bricolages, des lectures de contes ou d'albums, des jeux de société... Un retour au calme si le besoin se fait sentir et un passage aux toilettes est fait avant de remettre les enfants à leurs enseignants.

Les enfants s'inscrivent dans les différents groupes d'activités en classe pour la période (période scolaire, entre 2 périodes de vacances scolaires) en fonction de leurs envies. L'enfant fait ainsi partie d'un groupe qui restera le même tous les jours jusqu'aux prochaines vacances. Il pratiquera une activité différente chaque jour de la semaine, activité suivie durant 6 à 7 semaines. Les enfants sont pris en charge dans chaque classe par les animateurs.

### **Positionnement de l'animateur:**

Ce temps d'activité est très court (45 minutes pour les maternelles et 1h à 1h15 pour les élémentaires), certains jours des intervenants viennent faire pratiquer des activités particulières aux enfants, les activités se déroulent entre 2 temps de travaux scolaires (maternelle) ou en fin de journée scolaire (élémentaire). L'animateur est bien entendu garant de la sécurité physique des enfants durant ce temps d'activité, mais également de son niveau de fatigue et de son bien-être. Il convient donc d'être particulièrement attentif aux enfants lors de ce temps d'animation et permettre à un enfant qui ne souhaite pas pratiquer l'activité de le faire. Les enfants étant nombreux dans les groupes il est évident que les activités proposées doivent être particulièrement bien travaillées afin que tout le matériel soit présent avant l'activité et que l'animateur soit physiquement présent en permanence avec son groupe, que celles-ci soient stimulantes et attractives afin que les enfants prennent plaisir à pratiquer les activités qu'ils ont choisis.



### Le travail des objectifs pédagogiques:

Les objectifs pédagogiques restent les mêmes que pour les activités extrascolaires, néanmoins, il convient d'adapter les ambitions éducatives en tenant compte du temps d'activité, de la fatigue des enfants et du nombre important d'enfants dans les groupes.

- Concernant le développement de l'autonomie, il pourra être proposé aux enfants de participer à la préparation et au rangement de l'activité. Il sera intéressant de faire découvrir de nouvelles techniques, nouveaux matériaux et inciter les enfants à faire seul, après une période de tâtonnement, d'expérimentation après les consignes données par l'animateur.
- Concernant la socialisation, il conviendra de favoriser le partage et la notion de vivre ensemble en mettant en place des règles de vie dans le groupe dont certaines ne sont pas négociables, mais qui pour certaines peuvent être décidés avec le groupe. Le choix laissé aux enfants de participer à telle ou telle activité ou de ne rien faire permet également de travailler la socialisation.
- Concernant l'objectif de permettre aux enfants de participer activement à la vie de la structure, il peut être intéressant de consulter les enfants sur leurs envies futures d'activités afin que les animateurs essaient de les mettre en place. Il peut également être intéressant de favoriser l'appropriation de l'activité par les enfants afin de les laisser imaginer la finalité de l'activité si elle n'est pas prévue ou un aboutissement différent ou encore une prolongation de l'activité (exposition pour les autres groupes, livret...).